



Retour d'expérience de l'utilisation par un IPRP

d'outils logiciels d'aide à l'analyse des risques professionnels

EXPERTIS

Jean Philippe Griva directeur

Service de Santé au Travail professionnel de la Métallurgie.

10 place de la Joliette

13002 Marseille

Tel : 04 91 99 05 25

E mail : jean-philippe.griva@fr.oleane.com

PREVENTEO

Jean Marc Rallo directeur

19 route des Bréguières

06110 Le Cannet

Tel: 04 92 18 09 97

E mail : jean-marc.rallo@preventeo.org

Sommaire

- 1. Les objectifs de l'expérimentation (JP GRIVA)**
- 2. Présentation des progiciels (JM RALLO)**
- 3. Résultats de l'expérimentation (JP GRIVA)**

Sommaire

- 1. Les objectifs de l'expérimentation (JP GRIVA)**
2. Présentation des progiciels (JM RALLO)
3. Résultats de l'expérimentation (JP GRIVA)



Objectifs de l'expérimentation

1. Vérifier que l'analyse des risques professionnels, comme préalable à toute action de prévention, permet d'optimiser l'allocation des ressources en Santé au travail (techniciens en métrologie, ergonomes, psychologues, toxicologues, médecins du travail ...) aux besoins spécifiques des adhérents,
2. Identifier les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une analyse des risques professionnels par un IPRP (Outils, Formation de l'IPRP, temps nécessaire à l'accomplissement des analyses des risques),
3. Vérifier que les outils testés permettent à l'IPRP de conduire une analyse des risques professionnels.

Champ d'expérimentation

50 entreprises (de 10 à 60 personnes) contactées par EXPERTIS

- 45 entreprises n'ont pas accepté l'expérimentation
 - 30 ont pas donné de suite à la proposition
 - 8 ont répondu ne pas avoir besoin des services proposés
 - 7 ont répondu être conseillés par un consultant

- 5 entreprises (soit 10% de l'échantillon) ont accepté l'expérimentation
 - **3 entreprises de 10 à 20 personnes**
 - Conception et fabrication de signalétique (19 personnes)
 - Distribution de système d'étanchéité (11 personnes)
 - Mécanique générale (10 personnes)
 - **2 entreprises de 20 à 60 personnes**
 - Contrôle d'accès et gestion du mouvement (47 personnes)
 - Sécurité incendie (48 personnes)

Sommaire

1. Les objectifs de l'expérimentation (JP GRIVA)
- 2. Présentation des progiciels (JM RALLO)**
3. Résultats de l'expérimentation (JP GRIVA)

Sommaire

1. Les objectifs de l'expérimentation (JP GRIVA)
2. Présentation des progiciels (JM RALLO)
- 3. Résultats de l'expérimentation (JP GRIVA)**



Résultats de l'expérimentation

Le point de vue du service de santé

→ L'analyse des risques professionnels (Prescrit / Réel) :

- permet réellement d'optimiser l'intervention des experts du service de Santé au Travail aux besoins spécifiques de l'adhérent,
- permet de cibler les actions prioritaires du médecin du travail et de l'IPRP,

→ Les progiciels permettent d'harmoniser les méthodes et de transférer des connaissances en santé et sécurité au travail à l'IPRP, au médecin et à l'adhérent,

→ Les progiciels performants permettent de réaliser l'analyse des risques professionnels très rapidement et ainsi optimiser le temps de l'IPRP.

Résultats de l'expérimentation

Le point de vue de l'IPRP

- **Les progiciels accompagnent l'IPRP dans son rôle de conseil**
 - **En terme de connaissances pluridisciplinaires**
 - Bases réglementaires (plus de 1 500 exigences réglementaires classées par thème)
 - Bases de connaissances (Situations dangereuses, risques, mesures de prévention)
 - **En terme de méthodes**

- **Temps moyen de mission de l'IPRP (entreprises de 10 à 60 personnes)**
 - **Audit réglementaire (de l'analyse au rapport)**
 - Bureautique (de 2h à 4h)
 - Production (de 4h à 6h)

 - **Evaluation des risques professionnels (de l'analyse au rapport)**
 - Bureautique (de 1 jour à 1,5 jour)
 - Production (de 2 à 3 jours)

Résultats de l'expérimentation

Le point de vue de l'entreprise

La mission d'analyse des risques professionnels par l'IPRP permet :

- De prendre conscience de l'importance des responsabilités civiles et pénales du dirigeant en matière de santé et de sécurité au travail,
- De percevoir la complémentarité entre le prescrit et le réel,
- d'identifier les mesures de prévention prioritaires et de mettre en place un plan d'action,
- de repenser l'organisation du travail, la conception et les aménagements des postes de travail, les équipements de travail...